

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIOLAY**

Séance du 18 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 18 novembre à 20 heures 00,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame CHAVEROT Véronique, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 13

Nombre de conseillers municipaux votant : 15

CHAVEROT Véronique
PALAIS Jean-Claude
POIRON Jean-Pierre
ESCOFET Danièle
COLLON Colette
DENIS Chantal
CHAVEROT GILBERT

GIROUD Marc
LANGE Audrey
PERRIER Guy
LAURENT Michel
MUZELLE Robert
BISSAY David

Excusés :

SERRAILLE Joëlle : pouvoir à COLLON Colette

MESSAOUDI-PERRET Merryl : pouvoir à LAURENT Michel

Désignation du secrétaire de séance : Jean-Claude PALAIS

2024.09.06.18

**Objet : Demande de subvention au titre de l'enveloppe cantonale sur les travaux de la Tour
Matagrín 2025**

Madame le maire rappelle au conseil municipal que la Tour Matagrín a été restauré en 2012. Qu'aujourd'hui elle se détériore et que des travaux de restauration sont nécessaires pour garantir la sécurité des usagers. Le maire informe le conseil qu'elle a sollicité l'entreprise BERT pour obtenir une estimation du coût des travaux.

Elle précise que des travaux de modernisation du système de chauffage sont en cours et que sont prévus pour 2025 la rénovation de deux radiateurs pour la salle des sports afin d'inscrire la commune dans une démarche de sobriété énergétique.

Le montant estimatif des travaux est de 17 448.00 € HT.

Le maire demande au conseil d'approuver les travaux de restauration de la Tour Matagrín mais également le fait qu'elle puisse effectuer une demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Loire afin de prendre en charge une partie des travaux.

Le maire présente au conseil les travaux suivants ;

Nature des travaux – Tour Matagrín	Montant HT
Hydrofugeage : <ul style="list-style-type: none">- Travaux d'hydrofugeage extérieur de la tour enduit du soubassement et partie haute en pierre- Nettoyage à haute pression de la façade et application produit hydrofuge	5 060.00 €
Enduit : <ul style="list-style-type: none">- Reprise encadrement embrasure des fenêtres- Solin maçonné sur la casquette béton	5 380.00 €
Chauffage – Salle des sports <ul style="list-style-type: none">- Travaux de remplacement des tubes radiants et remplacement de l'ancien système de chauffage	7008.00 €
Total des travaux	17 448.00 €

Après examen des documents et délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

Article premier : d'autoriser le maire à effectuer les travaux de restauration de la Tour Matagrín et de rénovation du système de chauffage pour la salle des sports.

Article 2 : d'autoriser le maire à effectuer une demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Loire au titre de l'enveloppe cantonale.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203341-20241217-20240918-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024
Publication : 18/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

A VIOLAY, le 13 décembre 2024,

La secrétaire de séance :
Jean-Claude PALAIS



Le Maire,
Véronique CHAVEROT.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2131-1 du Code Général des collectivités territoriales, la date de publication sur le site internet de la commune attestée est le **17 DEC. 2024**

Madame le Maire

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de LYON situé au 184 rue Duguesclin, 69433 LYON Cédex 03, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.